



CESSION D'EUROFAST

La société LISI AEROSPACE a cédé, pour une valeur de 20 millions d'euros, 100% des titres de sa filiale Eurofast à la société Anixter France. Eurofast est un distributeur spécialisé dans le hardware aéronautique et les services logistiques associés auprès d'une clientèle d'équipementiers aéronautiques essentiellement français ; le chiffre d'affaires 2006 était de 13 998K€.

Basée à Collégien (77), Eurofast emploie 35 personnes et ne réalise que des activités de distribution.

LISI AEROSPACE restera fournisseur d'Eurofast pour les fixations fournies par ses filiales, principalement Blanc Aero Industries.

Cette cession s'inscrit dans une stratégie de focalisation de LISI AEROSPACE sur les activités de production ; elle renforce par ailleurs les liens commerciaux préexistants entre LISI AEROSPACE et le Groupe Anixter, l'un des leaders de la distribution des fixations aéronautiques. Fondé en 1957, basé à proximité de Chicago, Anixter est coté au New York Stock Exchange sous le code AXE."

Côté au CAC Mid 100 d'Euronext (ISIN : FR 0000050353) , le groupe LISI est un des leaders mondiaux des fixations et composants d'assemblage destinés aux secteurs Aéronautique, Automobile et Parfumerie-Cosmétiques.

Retrouvez toute notre information sur le site : <http://www.lisi-group.com>

Contact : Emmanuel VIELLARD

☎ 03 84 57 00 77

Courriel : emmanuel.viellard@lisi-group.com

NextPrime FTSE 215

Code Reuters : GFII.PA

Code Bloomberg: FII FP

